

Procès verbal

Assemblée Générale
du mardi 29 Avril 2025

Date | 29 avril 2025 | *Heure* | 19h | *Lieux* | Fribourg

Membres du comité présent

Florian Blanco (Président), Emeline Blanco (Vice-Présidente)

Membres présents

Valentine Perler, Mathias Niquille, Robin Cordonnier, Philippe Blanco, Guillaume Brülhart, Martine Michel-Blanco, Claude Passer, Filipe De Jesus Martins, Alexandra Brülhart, Laurianne Blanco

Membres excusés

Pierre-Benoît Brülhart (procuration de vote donnée à Florian Blanco), Marine Brülhart (procuration de vote donnée à Emeline Blanco), Sébastien Pellegrinelli (procuration de vote donnée à Robin Cordonnier), Calvin Jaquet Pellegrinelli (procuration de vote donnée à Robin Cordonnier), Silas Luterbacher, Myriam Luterbacher

Points discutés :

Début de l'assemblée : 19h10

1. Bienvenue

Emeline Blanco remercie les membres d'être présents.

Emeline Blanco se propose comme secrétaire de séance, ce qui est accepté par toute l'assemblée.

Alexandra Brülhart se propose comme scrutatrice, ce qui est accepté par toute l'assemblée.

Afin de procéder à l'approbation de l'entrée de chaque membre dans l'association,

chacun s'est présenté brièvement. L'adhésion de chaque membre a été acceptée à l'unanimité, soit 16 voix.

2. Ordre du jour

Florian Blanco a lu l'ordre du jour qui avait déjà été à chaque membre lors de la convocation à l'assemblée. L'ordre du jour a été approuvé à l'unanimité avec 16 voix.

3. Rapport d'activité de l'année précédente (2024)

Florian Blanco a présenté les diverses réalisations de l'année 2024. Une tombola des fêtes a été réalisée durant les périodes de fêtes de fin d'année. Les deux premiers lots ont été très gentiment donnés par le HC Fribourg Gottéron SA et le restaurant La Chaumière à Neyruz. Le troisième lot était un bon pour notre boutique en ligne. Une vente de gâteaux a eu lieu devant le magasin Denner de Cottens qui a été une grande réussite. L'association a été invitée par la Jeunesse de Cugy à leur marché de Noël. La tombola a grandement pu être mise en avant lors de cet événement. Une boutique en ligne a vu le jour afin de pouvoir vendre différents produits tout en faisant de la publicité pour l'association. L'association a pu acquérir du matériel scolaire, complété par un don de fournitures offert par Fricode, en vue de sa distribution en Roumanie.

Claude Passer a émis l'idée d'acheter le matériel scolaire directement en Roumanie plutôt que de l'acheter ici puis de devoir le transporter. Cette remarque a bien été entendue et le comité y avait déjà réfléchi.

Florian Blanco a listé nos différents partenaires : le restaurant La Chaumière à Neyruz, le HC Fribourg Gottéron SA, Local'ice, Marchon et Favre, la jeunesse de Cugy, la LHC fondation, Emile Brouillet, le garage Limat à Neyruz, le salon de tatouage « Devil Ink », Swiss creative, le FC Sion, Fricode, le Lausanne-sport, le HC Ajoie, le HC Genève Servette.

Filipe De Jesus Martins questionne l'image renvoyée par l'association pour des enfants en allant comme partenaire le salon de tatouage. Après discussion, l'assemblée se met d'accord que le tatouage est plutôt une forme d'art et que c'est un partenaire à garder tout en restant prudent sur la façon de collaborer afin de ne pas engager l'image de l'association.

L'assemblée décide à l'unanimité d'utiliser le bon offert par le tatoueur comme lot unique lors de l'événement où il sera mis en jeu, en veillant à ce qu'il ne puisse être remporté par un enfant.

Concernant la proposition du tatoueur d'organiser un *flash day*, l'assemblée décide à l'unanimité que l'association n'organisera pas cet événement, afin de ne pas

encourager à la consommation. En revanche, il est également décidé à l'unanimité qu'une levée de fonds peut être envisagée dans le cadre d'un événement de tatouage, à condition que celui-ci soit organisé par le tatoueur lui-même.

Florian Blanco a présenté la boutique mise en ligne sur le site internet. Guillaume Brülhart questionne l'utilité de la boutique et la provenance des produits. Mathias relève que la boutique est importante pour l'association car elle permet de créer une visibilité. Elle permet également de faire un don à l'association en achetant un petit objet.

Les agenda 2025 n'ont pas reçu un franc succès et il en reste encore alors que nous sommes déjà bien avancés dans l'année. Le comité a proposé de les utiliser comme outils de marketing. La proposition a été acceptée à l'unanimité, soit 16 voix.

4. Mise à jour des statuts

Florian Blanco propose les modifications des statuts. L'assemblée générale, après en avoir délibéré, approuve les modifications suivantes des statuts :

Article 1 « Le nom et la durée »

Article 2 « Le siège »

Article 3 « Le but »

Article 4 « Les moyens »

Article 6 « Les membres »

Article 7 « L'adhésion »

Article 8 « La fin de l'adhésion »

Article 9 « Les cotisations »

Article 10 « Les organes de l'association »

Article 13 « Les réunions de l'assemblée générale »

Article 14 « Les décisions et droits de vote »

Article 15 « Le comité de direction »

Article 16 « Les pouvoirs du comité »

Article 17 « Le bénévolat »

Article 18 « La nomination du comité »

Article 19 « La durée de leur mandat »

Article 20 « La révocation et démission »

Article 21 « La délégation et représentation »

Article 22 « Les séances du comité de direction »

Article 23 « La prise de décision »

Article 24 « Le secrétariat »

Article 25 « La comptabilité »

Article 26 « La responsabilité »

Article 27 « La dissolution »

Les nouveaux statuts de l'association, tels qu'adoptés lors de cette assemblée générale, sont disponible sur notre site internet dans l'onglet « Ressource »

5. Election du nouveau comité

Le comité actuel a reçu plusieurs candidatures de membres souhaitant rejoindre le comité. L'élection du nouveau comité a été voté et approuvé à l'unanimité comme suit :

Président : Florian Blanco

Vice-Présidente : Valentine Perler

Responsable administrative / secrétaire : Emeline Blanco

Trésorier : Pierre-Benoît Brülhart

Responsable évènementiel : Robin Cordonier

Responsable des initiatives écologiques : Guillaume Brülhart

Responsable marketing et communication : Mathias Niquille

Florian Blanco explique que le mode de signature adopté est une signature collective à deux, parmi trois personnes habilitées, de manière à garantir un équilibre décisionnel (soit 3-0, soit 2-1) permettant de faire avancer les dossiers. Cette décision est approuvée à l'unanimité par l'assemblée générale.

6. Présentation du budget 2024

Florian Blanco a présenté le rapport financier pour l'année 2024. Ce dernier a été réalisé par l'entreprise AA Fiduciaire basée à La Roche. Le résultat net de l'exercice 2024 est de CHF 5772. Le rapport financier de l'exercice 2024 a été approuvé à l'unanimité. Le rapport financier complet et détaillé est disponible sur le site internet de l'association dans l'onglet « Ressources ».

7. Activité et projets pour 2025

Florian Blanco présente trois projets d'intervention en partenariat avec trois institutions différentes en Roumanie : Asociatia Casuta Bucuriei, Mia's Children et le Centre Egal à Babadag. L'assemblée a approuvé à l'unanimité l'engagement de l'association dans ces trois partenariats. Ces partenariats seront détaillés sur le site internet dans l'onglet « Projets 2025 ».

Florian Blanco présente ensuite les projets envisagés pour 2025 et les années à venir. Parmi eux figurent un tournoi villageois, un loto, un souper de soutien ainsi que des collectes de matériel. Ces initiatives sont approuvées à l'unanimité par l'assemblée.

Guillaume Brülhart propose d'organiser une vente annuelle de produits

alimentaires locaux, une idée accueillie favorablement par l'ensemble de l'assemblée. Le comité devra désormais étudier les modalités de mise en œuvre. Martine Michel-Blanco suggère également de préparer une paëlla lors d'un événement. Cette proposition est unanimement acceptée.

Florian Blanco évoque ensuite les activités que l'association souhaiterait instaurer de manière récurrente aux mêmes périodes chaque année, notamment la tombola des fêtes et le marché de Noël. Ces deux événements, couronnés de succès lors de l'édition 2024, sont reconduits avec l'accord unanime de l'assemblée.

8. Divers

Florian Blanco invite les participants à signaler d'éventuels sujets supplémentaires ou à poser des questions. À cette occasion, l'assemblée attire l'attention du comité sur l'utilisation des images des enfants, soulignant l'importance de bien clarifier les droits et les obligations en la matière, notamment avec les partenaires impliqués.

Florian Blanco annonce également la mise en place prochaine d'un compte Twint entreprise pour faciliter les transactions. Cette solution n'avait pas été adoptée dès le départ en raison de frais supplémentaires, le comité ayant préféré attendre une phase plus avancée du développement de l'association. Cette décision est approuvée à l'unanimité par l'assemblée.

Fin de l'assemblée : 21h40

Secrétaire de séance
Emeline Blanco



Président de la séance
Florian Blanco



Vice-Présidente
Valentine Perler

